

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 15

Artikel: Destruction des hannetons : à propos du 14 avril
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



QUAND FAUT DERE TOT PARAI OQUIE !

S'ETANT quasu eimpogné pè lo Conset communat de Fédzo-lè-Dzenelhie rappoo à corbeillâ. Lâi avâi zu cliâo que l'êtant d'accoo et pu lè z'altro. Stausse desant que clli corbeillâ l'êtai onna vergogne, que seimblîave adî qu'on robâve lè moo et que n'êtai pas dâi manâre de lè fère corre dinse po lo derâi coup. Et pu oncora qu'on desâi que la fenna à Cheintmau, de pè lo velâzdo de coûtè Fédzo-lè-Dzenelhie, l'avâi ètà tant senaillâ su clli corbeillâ que s'êtai bo et bin reveillâ et que cllia vilhie serpe n'avâi pas volu sè laissi einterrâ — que cein l'è bin vergognâo, po cein que quand on è moo on è moo et pu l'è bon.

Lè z'altro, na pas, preteindant qu'on îre bin mî dein 'na vaîtere que d'ître cabioullâ pè quatro porteu que dèvessant s'arretâ tote lè menute po socliâ. Et pu çosse et pu cein. Pu pas tot vo dere. Po fini l'ant decidâ lo corbeillâ, mâ sè sant bin disputâ.

Davî dâo Perrâ ein avâi ètà einradzî câ l'avâi vota contro. L'avâi prâo teimpetâ mâ clli teimpetâzdo n'avâi rein fé. Davî dâo Perrâ l'avâi bourmâ sa colère. ein catson, et ma fâi, vo sède, cein l'avâi fé veni tot fliappi, tot moindro. L'a du bo et bin sè betâ à l'hî, prâo su à la tota du que lo menistre l'è vegniâo vèrè et que l'a de pè lo velâzdo que l'êtai fotu.

Adan, lè vilhio de son âzdo sant vegniâ lâi fère vesita et *Melpequiet* lâi è zu assebin.

Ma fâi *Melpequiet* l'a trovâ que Davî dâo Perrâ ètai bin bas. Pouâve quasu pe rein mè dèvesâ. *Melpequiet*, li, n'êtai pas fé po dere tant de cliâo z'affère à n'on malâdo. Peinsâve prâo ein dedein, mâ po la leinga n'êtai pas son metf.

Et vaîtè tot cein que l'a de :

— Mon pouôro Davî, t'î bin mau.

Davî l'a fé onna mouettâie que cein voliâve à dere : « Oï ! »

Melpequiet l'a zu lo fi copâ. Restâve quie su 'na chôla vè lo malâdo et ruminâve cein que pouâve bin lâi racontâ.

On quart d'hâora aprî, lâi è venu onn'idée et l'a fé dinse à Davî :

— Fâ rîdo pout teimps !

Davî l'a refè onna mouettâie et *Melpequiet* s'è revu clioullâ po onn'altro quart d'hâora.

Pouâve tot parâi pas restâ tota la matenâ vè clli l'hî. Faillâi s'èin allâ, mâ po parti l'è la co-touma de dere oquie à malâdo po l'eincoradzî. *Melpequiet* s'è remet à ruminâ, à ruminâ sein rein dere. L'a fini pè trovâ. Adan sè lâive, preind la man à Davî et lâi fâ po lâi baillî dâi foice :

— Dinse, mon pouôro Davî, l'è tè que te vâo ètrenâ lo corbeillâ ! *Marc à Louis.*

LA REVANCHE.

UNE pimbeche d'importance, qui avait un procès, était venue solliciter en sa faveur le premier président de Harlay. Comme ce magistrat ne lui avait pas fait l'accueil qu'elle croyait lui être dû, elle dit doucement, en sortant, mais assez haut pour être entendue du président :

— Peste, soit du vieux singe !

Le lendemain, néanmoins, l'affaire fut appelée et cette dame gagna son procès. Elle courut aussitôt remercier le président qui, pour toute vengeance, lui dit :

— Sachez, madame, une autre fois, qu'un vieux singe est toujours disposé à faire plaisir aux guenons ! *Xem.*

Manières. — Le docteur Zède est un chirurgien de talent, mais très rude et très brutal. Dernièrement, il faisait à un de ses clients une opération longue et douloureuse.

— Vous devez, dit-il, en essayant ses instruments, me prendre pour un boucher ?

— Oh !... non pas ! gémit le patient, les bouchers tuent avant d'écouter.

FANTAISIE SUR LE QUATORZE AVRIL.

Na, comme ça, de ces fêtes à toutes les saisons de l'année.

Il y a d'abord le 24 janvier. Ce jour-là, on arboie une cocarde verte à sa boutonnière pour montrer qu'on est bon Vaudois et que, si c'était à refaire, on congédierait les baillis, tout comme au temps des patriotes. Seulement, à cette saison, il pleut, il gèle, il neige ; il y a du brouillard dans la vallée de la Broye et sur les plaines de l'Orbe ; les routes sont impraticables et l'on n'a pas envie de sortir. Pas moyen d'organiser la plus petite abbaye.

Oh ! c'est entendu, on est là. Durant la journée, on « foutimasse » autour de sa maison, on coupe du bois, on prépare « les léchées » et on gouverne le bétail. Le soir on s'en va à la pinte et l'on boit un verre de vin bouché pour bien montrer que le 24 janvier n'est pas un jour comme un autre. Quelques-uns, parmi les jeunes, organisent une soirée choucroûte que l'on baptise pompeusement du nom de banquet patriotique, en souvenir, sans doute, des fameux banquets de Rolle et des Jordils. C'est une coutume qui a ses avantages puisqu'elle permet à chaque convive de céder à l'innocent péché de la gourmandise, au restaurateur de toucher son bénéfice et aux orateurs, toujours nombreux, de prononcer des discours. Ces derniers surtout s'en donnent à cœur-joie. Ils saisissent l'occasion pour célébrer à la fois le major Davel, Juste Olivier et tant d'autres bons Vaudois qui nous ont devancé dans la carrière. Et puis, quand le dernier orateur inscrit a fait sa production, quand le dernier ban a été battu, quand la dernière bouteille de Dézaley a été vidée, on voit les convives se grouper par affinité, par sympathie et filer à l'anglaise pour une destination inconnue. Ceux qui sont en puissance d'épouse et qui ont, de ce fait, des charges de famille, rentrent à la maison autour de minuit. Les autres, ma foi, les autres, bien malin qui pourrait dire où ils vont...

Parmi nos nombreuses fêtes, il y a aussi le Premier Août. Pour préparer cette journée, des gens sérieux se mettent à la tâche, plusieurs semaines à l'avance. Ils prennent soin de nous rappeler, par la voie des journaux, que de nombreuses œuvres de bienfaisance sollicitent notre attention. Il y a l'œuvre de la Pouponnière et celle des vieillards malades. Il y a l'association des jeunes filles utiles et celle, non moins nombreuse, des apprentis sans emploi. Et d'autres, d'autres encore avec des noms en latin, en grec ou en allemand. Vous apprenez, par la lecture des quotidiens, que nous avons, durant la journée du Premier Août, mille occasions de nous montrer bons patriotes. Et, joignant le geste à la parole, les gens sérieux, dont je vous parle, mobilisent en un clin d'œil une nuée de gracieuses fillettes auxquelles on remet une petite corbeille remplie de menus objets inutiles. Et ces gracieuses fillettes déambulent dans nos rues, vont et viennent sur les places publiques, pénètrent dans les appartements, s'introduisent dans les bureaux, dans les magasins et jusque dans les bâtiments d'école. Elles arrêtent les passants et, avec le plus gracieux sourire, leur accrochent, à la boutonnière, une médaille de bronze, une petite fleur, un papillon de soie, voire même un poupon rose en celluloid. Dans la crainte d'être taxé de mauvais patriote, le passant s'arrête et met la main à son portemonnaie, tandis qu'on lui couvre la poitrine de décorations à rendre jaloux un général de l'ancien régime.

Quand la nuit tombe, les cloches sonnent, les feux s'allument et, dans les stations de montagne, des étrangers, réunis dans le hall de l'hôtel, écoutent poliment un monsieur qui donne une conférence sur les origines de la Confédération suisse.

Et il y a encore le Quatorze Avril.

Ce jour-là, il ne se passe rien. Pourquoi ? Nul ne saurait le dire. On entend bien, au petit jour, le canon tonner sur la place du château. On se dit : « Tiens, c'est fête aujourd'hui ! » Mais on

ne sait pas toujours de quoi il s'agit. Après tout s'est l'affaire des professeurs de savoir toutes ces choses. Pendant qu'on taille la vigne ou qu'on bêche le jardin, ils ont tout le temps de bouleverser les bibliothèques et de fouiller les archives. Ce qu'on sait de sûr, c'est qu'il y a un Conseil d'Etat élu au suffrage universel et que depuis longtemps les baillis bernois ont repassé la Sarine pour ne plus revenir.

D'autres craintes nous accablent en cette saison où les abricotiers fleurissent, où les cerisiers sont en boutons et où la vigne lance ses premiers jets. On lève les yeux pour inspecter le ciel et l'on se demande si la gelée printanière ne va pas anéantir la plus belle récolte de l'année.

Oh ! on est là, c'est entendu ! Cependant, s'il ne nous vient pas à l'idée d'arborer la cocarde verte et blanche, comme cela se doit, on n'en est pas moins de tout bons Vaudois qui partiraient au feu, dès le premier appel, plutôt que de perdre leur beau canton. Mais, aucun danger à la frontière ; en cette saison, la menace est ailleurs. Durant toute la journée, on laboure son champ, on sème son avoine et, le soir, on se couche en disant : « Pourvu que la bise ne relève pas le nez ! »

Oui, vraiment, la fête du Quatorze Avril est la fête vaudoise par excellence. Elle est la fête vaudoise justement parce qu'elle n'est pas organisée. Si nous étions un peuple sérieux, un peuple « gründlich », nous aurions depuis longtemps songé à tout cela. Nous aurions nommé un comité avec président d'honneur, membres adjoints et sous-archivistes. Ce comité aurait lui-même tenu de nombreuses séances au cours desquelles il aurait désigné des commissions et des sous-commissions. Après de longs mois d'étude, nous aurions ouï un rapport circonstancié dont nos quotidiens auraient publié de copieux extraits. Ensuite, on se serait mis à la tâche et l'on aurait trouvé moyen d'organiser, dans tout le canton, une grande abbaye à laquelle tous les bons citoyens auraient été conviés. Pour inaugurer la fête, pendant une heure, au moins, les canons tonneraient sans relâche, histoire de réchauffer l'atmosphère et d'empêcher ainsi le ravage du gel. Puis, dans tous les chefs-lieux de nos districts un cortège déambulerait dans les rues, un cortège ayant en tête un peloton de gendarmes, suivi du préfet revêtu de son écharpe verte et blanche. Derrière lui, viendraient les autorités locales et régionales en redingote et haut de forme, les enfants des écoles et enfin le nombreux peuple des contribuables. Et le soir, près du pont de danse, une cantine réunirait, autour d'un banquet, les participants à la fête. Nul doute que la « chaleur communicative des banquets » jointe aux coups de canon tirés le matin ne produise dans l'atmosphère des effets bienfaisants et que les abricotiers en fleurs et la vigne en bourgeons ne résistent victorieusement à la gelée d'avril.

On est là, c'est entendu, mais on attend que quelqu'un de haut placé prenne l'affaire en main. Quelle belle fête ce serait ; cent fois plus belle, je vous le dis, que tous les carnivals du monde. *Jean des Sapins.*

On ne prend jamais trop de précautions. — Madame. — Brigitte, vous ne prétendez pas avoir lavé ces fenêtres ?

Brigitte. — Certain que si, madame, je les ai bien lavées en dedans, de manière à ce que madame puisse voir dans la rue ; mais c'est, pardi ! bien avec intention que je les ai laissées sales en dehors, pour que les gens d'en face ne puissent pas voir dans la maison.

DESTRUCTION DES HANNETONS.

A propos du 14 avril.

L'UN des premiers arrêtés pris par le Petit-Conseil, après le 14 avril 1803, visait des mesures de protection pour l'agriculture, en confirmation d'ailleurs de l'arrêté du 19 août 1802, conforme à l'ancien édit du 9 mars 1771.

Si l'on a souvent besoin d'un plus petit que soi, il arrive plus fréquemment encore peut-être d'en être incommodé. Il y a une parole qui dit : Ne faites pas d'une puce un éléphant. Sans doute, et

l'on serait bien embarrassé d'opérer cette transformation, à moins d'être l'Ogre des contes de Perrault devant le Chat botté; vous savez du reste ce que celui-ci fit. Il n'en est pas moins vrai que nous souffrons des puces plus que des éléphants, bons gros diables pétris d'intelligence, de malice et de cœur.

Le hanneton! Voilà un être bien chétif d'apparence, mais aux pattes si collantes! Si ce n'était que ça! De tous temps, il a fallu se prémunir contre les méfaits des hannetons. Toutes affaires cessantes, le Grand Conseil vaudois ayant clos sa première session de 1803 et le Conseil d'Etat (Petit-Conseil) se mettant courageusement à l'œuvre, l'autorité exécutive arrêta (nous abrégons) le 7 mai 1803:

1° Chaque propriétaire de fonds est tenu de ramasser les hannetons après la charrue et de les faire périr.

2° En cas de négligence, il sera frappé d'une amende de deux francs, par jour.

3° Exception est faite pour les terrains sur lesquels, immédiatement après la charrue, on conduit en quantité suffisante des porcs ou des oies.

4° Chaque propriétaire est tenu, les années où les hannetons volent et se posent sur les arbres, de faire ramasser un quart de mesure de hannetons pour chaque pose de terrain qui lui appartient.

...8° Quant au moment du jour où l'on doit secouer les arbres, et faire la recherche des hannetons, il y sera procédé aussitôt que la rosée est levée et lorsqu'il n'en peut résulter aucun dommage pour les arbres.

9° Les hannetons recueillis doivent être mis dans des sacs et livrés à l'inspecteur établi pour cela, lequel, après avoir pris note de la remise, les fera périr au moyen de l'eau bouillante ou d'une autre manière.

...11° Les Municipalités nomment plusieurs inspecteurs chargés de surveiller la recherche des hannetons en état de vers (*voires*), de recevoir les hannetons volants qui ont été ramassés et de dénoncer à la Municipalité les propriétaires de fonds qui se trouveraient en faute.

12° Les inspecteurs, en entrant en fonctions, promettent, sur les mains de la Municipalité de la commune, de s'acquitter de leur devoir, d'après leur conscience et d'une manière impartiale, au moyen de quoi leur dénonciation suffira pour convaincre les contrevenants..., etc., etc.

L. M.



SOUVENIRS DES CAMPAGNES DE LOUIS BÉGOS, LIEUTENANT-COLONEL

Notre colonel, pas plus que les officiers, ne voulait croire à une nouvelle aussi imprévue; et, malgré les lettres de deux généraux français, qui annonçaient la capitulation, le colonel Girod ne voulut pas encore y croire, car il ne comprenait pas que le feu des Espagnols eût redoublé, alors que ces derniers savaient qu'une capitulation était signée. Le feu recommença donc de plus belle, à la joie de nos Suisses, et de tous les soldats de la garnison. Il fallait voir avec quel entrain ils manœuvraient notre formidable artillerie. L'officier anglais ne se tint pas pour battu: il revint à la charge, et, accompagné de deux colonels espagnols, il proposa au colonel Girod d'envoyer un officier de son choix à Lisbonne, afin de s'assurer du fait et de tout ce qui était relatif à la capitulation de l'armée. Enfin, le 22 septembre, le général en chef nous expédia, par un officier de cavalerie, l'ordre d'abandonner Elvas et de nous préparer au départ.

Notre bataillon avait pris un tel goût pour les combats, que c'est avec peine qu'il se décida à quitter Elvas et ses bonnes pièces d'artillerie, qui tenaient en respect les Espagnols, et notre mortier

monstre, appelé le *pousse-café*, car c'était toujours après le dîner que le colonel Girod nous permettait de nous en amuser, et d'envoyer quelques-uns de ces énormes projectiles à l'armée assiégeante. Nous suivions avec attention la trace de la bombe et toujours ses effets étaient formidables. La guerre à ses dangers et ses plaisirs; nous remettre en marche, pour céder la place aux Espagnols, ne pouvait entrer dans la tête ni du colonel Girod ni de nos Suisses.

La capitulation fut exécutée à la lettre. Les Espagnols rentrèrent à Badajoz et un régiment anglais nous remplaça à Elvas. Nous n'eûmes qu'à nous louer des procédés de ces derniers. L'échange des prisonniers s'effectua. Nous livrâmes soixante Espagnols contre une quinzaine d'officiers français, entre autres le brave capitaine qui était venu nous visiter à Elvas, lors de la première demande de capitulation. Les Espagnols renversèrent les lignes de circonvallation qu'ils avaient élevées, et rentrèrent en Espagne. Le 1er octobre 1808, toute la garnison suisse et française quitta Elvas, au nombre de 1400 hommes, dont mille à peu près formaient l'effectif de notre bataillon, qui, en entrant en Portugal, comptait plus de 1200 combattants. Nous sortîmes des forts d'Elvas avec tous les honneurs de la guerre: tambour battant, mèche allumée et aigles déployées. Les bourgeois d'Elvas étaient étonnés de nous voir en si bon état, après avoir été assiégés par une armée de huit mille hommes, qui ne nous laissait aucun repos ni jour ni nuit. J'observai avec plaisir nos compagnies vaudoises; c'étaient elles qui avaient gardé le fort de Ste-Lucie, où elles s'étaient vaillamment acquittées de leur devoir. C'était, après tout, des compagnies d'élite, et je m'en suis convaincu plus tard.

Qu'il nous soit permis de faire connaître l'opinion du commandant Girod et du général baron Thiébauld. Quant aux officiers qui, d'après le rapport du commandant, méritèrent le plus d'être distingués, parmi ceux qui se distinguèrent, il cite particulièrement:

- 1° Le capitaine d'artillerie Collet.
- 2° Le capitaine Lemande du 86e.
- 3° L'adjudant-major Bégos du 2me régiment suisse.
- 4° Le lieutenant du génie Clerget.¹

Sur la route, les habitants accouraient pour nous voir passer, et, malgré l'armée insurgée, nous ne fûmes pas insultés. Nous devons rendre cette justice aux Portugais. De leur côté, les Anglais qui nous accompagnaient eurent pour nous tous les égards possibles. Nous étions les derniers combattants de l'armée, et, à ce titre, nos ennemis surent honorer notre passé. Arrivés à Lisbonne, le 6 octobre, nous nous embarquâmes, le 7 au matin, à bord des navires qui nous étaient destinés pour passer en France.

Autant nous pouvions nous louer des troupes de terre de l'armée anglaise, autant nous eûmes à nous plaindre des marins. Entassés sur de mauvais navires, manquant de vivres et d'eau, cette misérable situation dura deux mois, et notre sort ressemblait à celui des malheureux prisonniers jetés dans les pontons de Cadix. Nous eûmes beau réclamer contre cette inhumanité et cette infraction aux traités. Les généraux de terre répondaient que leur pouvoir cessait à bord des navires. Tout cela n'était pas fort consolant. Chaque nuit on faisait encore des tentatives pour engager les Suisses à la désertion; mais, je dois le déclarer à la louange des Vaudois, sur les deux cents hommes du canton qui se trouvaient avec moi, pas un seul ne se laissa volontairement séduire. C'était beaucoup, lorsqu'on pense aux misères que nous devions subir. Pour en finir avec l'enlèvement de nos hommes, le colonel Girod déclara qu'il ferait feu sur le premier embaucheur qui s'approchait. Mais cette résolution nous valut d'être placés sous le feu de trois vaisseaux de guerre, qui devaient nous couler bas, si nous eussions donné suite à nos menaces.

Au moment de partir définitivement pour la France, nous descendîmes à terre; là, tous les

¹ Si ce récit fait connaître ces faits et cet ordre du jour, c'est qu'un illustre maréchal, le duc de Malakoff, a déclaré qu'ils méritaient la croix d'honneur.

moyens imaginables furent employés pour exciter la désertion, mais, en général, le succès ne répondit pas à ce dernier essai, et je ne perdis que cinq Vaudois au milieu de cette effroyable bagarre. On employait, du reste, envers nos hommes, la violence plutôt que la persuasion.

A l'heure du départ, le dernier corps d'armée réuni s'élevait à près de 4000 hommes. Ce fut avec des cris de joie que nous quittâmes le Tage; mais, en vue des côtes de France, nous fûmes rejetés par un ouragan vers le Portugal.

Dans cette campagne, qui n'a pas été sans gloire pour le deuxième bataillon du deuxième régiment suisse, nos soldats ont toujours fait leur devoir. Le colonel Girod sut toujours les apprécier, et, dans son rapport, consignés dans l'histoire de la campagne de Portugal par le général baron Thiébauld, il a daigné me désigner parmi les officiers qui se sont le plus distingués.

Partis pour la seconde fois, le 14 janvier 1809, de Lisbonne, nous entrâmes à Quiberon le 21 du même mois. Arrivé à Saintes, le 16 février, j'écrivis à ma mère la lettre suivante, que je me décide à transcrire ici, parce qu'elle contient quelques détails relatifs à notre séjour à bord des navires anglais, détails que je n'ai pas encore fait connaître.

« Je viens, ma chère mère, de vous exposer la situation générale de notre bataillon, mais je veux aussi vous parler un peu de ce que j'ai fait pendant ces jours d'épreuve.

Rien n'eût été plus facile aux Anglais que de profiter des vents favorables pour nous ramener en France, comme ils l'avaient déjà fait pour les quatre cinquièmes de l'armée, mais en nous retenant, sans motif plausible, à Lisbonne, ils voulaient, je crois, provoquer la désertion générale de nos hommes.

Notre existence à bord des navires était insupportable. Des rations insuffisantes nous forçaient à acheter des vivres des Portugais à des prix exorbitants: une tête de chou, par exemple, qu'on nous vendait 10 sous, en valait tout au plus 2; le vin qui valait 4 sous nous était vendu 12. En un mot, nous étions indignement exploités par de fieffés coquins. Enfin nous partîmes dans les premiers jours de décembre. Après une traversée de douze jours, nous aperçûmes les côtes de France et le cap Finistère; mais, au moment où nous avons cru voir la fin de nos peines, un ouragan nous éloigna des côtes de France, et, après un jour et demi d'angoisses, de douleur morale et physique, nous nous retrouvâmes, qui l'aurait jamais cru, sur les côtes du Portugal et en vue de Lisbonne!

(A suivre).

Pour la rédaction: J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

DEMANDEZ PARTOUT
ORANGÉADE CITRONADE MANDARINA
GIRARD
 C I T R O N
 PRODUITS SUISSES ET INIMITABLES

Restaurant GAVILLET
 PLACE DU PONT, 3, au 1^{er}
 Anciennement: Coq d'Or, Angle Innovation
 Téléphone: 22.340

RADIO GÉNÉRALE
Denier & Co Rue de St-François 3, LAUSANNE - Fond. 1920
 Tél. 26.196 — Maison des Vaudois